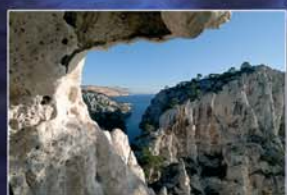


4 saisons à CASSIS



Le Parc National
en phase décisive *P. 4/5*



L'interview
Qualité des eaux *P. 8*



Le Dossier
Le C.C.A.S. *P. 9*



Résultats de la 1ère édition du festival d'humour de Cassis



Concours des Minis Canailles



Ali, Prix de la ville de Cassis



Verino
Prix du Jury
Prix du Public



Sellig



Les Bonimenteurs



Remise des Prix



Laurent Cailleton & son acolyte Patrice Florès ont su animer avec talent les trois jours du Festival présidé par Richard Castano et impulsé par Frédéric Soulayrol.



Les jeunes Talents

Gustave Parking

Sommaire

Page 2

EVENEMENT :

Résultats du Premier Festival de l'Humour de Cassis

Page 3

EDITO

Page 4 et 5

Parc National des Calanques

Page 6

ECONOMIE

Moteurs Baudouin
Famer Industries
Cargo Bike

Page 7

URBANISME

Carrière de Marne
OPAH

Page 8

INTERVIEW Qualité des eaux

Page 9

DOSSIER le C.C.A.S

Page 10

Brèves Tribune Libre

Page 11

VIE QUOTIDIENNE

Directeur de la publication : Danielle MILON
Rédacteur en chef : Service Communication
Ville de Cassis
Rédacteurs : Dominique Matéo, Fabrice Julien-Fiori,
Frédéric Soulayrol, Georges Paul

Conception/Impression : CCEE
Edition & contact : Direction de la Communication
de la ville de Cassis
Crédits Photos : Fernando Ferreira, Mairie de Cassis,
G. Scicluna (couverture), Fabrice Julien-Fiori

Sous réserve d'erreurs typographiques

Edito



Je crois que mes concitoyens le savent, j'aime les livres. J'ai toujours gardé en mémoire la magnifique nouvelle de Giono qui nous raconte l'histoire de cet homme qui plantait des arbres. Une vie entière à planter des milliers d'arbres, sur une terre aride, afin que des générations futures, un jour, la découvrent prospère, enfin... En ces temps de Noël, lorsque les mots Paix, Amour, Famille, retrouvent tout leur sens, je souhaite que dans tous nos foyers s'installe une même Fête. Puisse l'actualité, faite trop souvent de crises et de tempêtes, nous donner à rencontrer quelques-uns de ces hommes et de ces femmes qui plantent des arbres. Heureusement, ils existent. Dans le domaine social, associatif, humanitaire, ils conduisent souvent des missions exemplaires.



Puisse notre société d'avantage les suivre et mieux les entendre. C'est aussi la finalité de l'action politique et l'ambition - noble - des élus de tous bords, de construire aujourd'hui le monde de demain; pour transmettre avec fierté, à nos enfants, le legs des générations passées dont nul n'est propriétaire. Le Parc National des Calanques est l'exemple même d'une responsabilité partagée dans un aménagement durable. Nous sommes tous très fiers à Cassis de construire ensemble ce projet. Avec mon équipe municipale, nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous, amis Cassidens, de passer de très belles fêtes de fin d'année. Nous serons ensemble l'année prochaine pour continuer à construire Cassis et entretenir le symbole des arbres de Giono.

Danielle Milon

Maire de Cassis
Vice-Présidente de la Communauté
Urbaine Marseille Provence Métropole

Le Parc National en phase décisive

La salle de l'Oustau était archi comble le 27 novembre. Ce soir-là se tenait la première réunion publique de concertation, en présence de Guy Tessier président du GIP des Calanques (Groupement d'Intérêt Public) qui pilote le projet dont l'origine remonte à 1999.

« Nous ne nous doutions pas, à l'époque, de toutes les difficultés qui nous attendaient »

a confié, au cours de cette réunion, René Olmeta, vice-président du GIP. Mais ces difficultés – administratives, politiques, corporatistes – ont toutes, depuis, été surmontées puisque le dossier, une fois la phase actuelle de concertation terminée, devrait aboutir à la promulgation du décret de création du dixième Parc National français (dont quatre dans les DOM). D'ici 2 ans environ, ce parc nouvelle génération devrait voir le jour. Il s'agit du premier Parc National Péri urbain d'Europe

« Nous voulons concrétiser ce parc avec tous les acteurs concernés, en écoutant, sans volonté d'imposer, avec le seul impératif de préserver et partager un patrimoine naturel exceptionnel »,

a souligné Guy Tessier. De fait, de nombreuses réunions préparatoires se sont déjà tenues ces derniers mois avec des associations qu'il s'agit de « rassurer ». Les chasseurs par exemple, mais aussi des clubs sportifs ou des fédérations professionnelles qui ont été associés au projet. Le GIP recense actuellement 207 « interlocuteurs ».



Quelles zones dans le Parc ?

Le périmètre de l'avant projet est un périmètre optimal qui inclut dans son cœur tous les espaces classés en 1975 et 1989.

Ce périmètre pourra être réduit et redessiné après concertation et avis de tous les partenaires. « *Puisqu'on doit aller du plus grand vers le plus petit, et que l'inverse est impossible, mieux vaut partir de la solution la plus large !* » résume Lionel Royer Perault, élu communautaire en charge du dossier. La zone est si importante qu'elle va jusqu'à Aubagne. La concertation, avec les communes limitrophes, va donc dessiner les contours du futur Parc, mais aussi le classement des zones à l'intérieur de celui-ci. Des zones dites « cœur de parc » et celles référencées en « zone d'adhésion ». Le cœur va protéger les massifs et imposer une très stricte réglementation, avec une tutelle administrative et une charge financière relevant des services de l'Etat, alors que les périmètres adjacents resteront sous l'autorité communale avec un enjeu de préservation, et relèveront de financements croisés (Etat, Région, département, CUMPM et Commune).

Danielle Milon a expliqué, au cours de la réunion à l'Oustau, combien elle était « attentive » à

la délimitation de ces zones sur la commune de Cassis. Pas question de placer la totalité de notre territoire communal en cœur de parc ! « *Oui pour le Cap Canaille, mais comment accepter que Cassis perde la gestion de la zone maritime de Port-Miou* » prévient-elle... La finalisation du dossier est en route.

Hervé Novelli, Ministre du Tourisme au côté de Danielle Milon.

Moteurs Baudouin : un dossier suivi au plus près par vos élus



Dans le cadre des relations régulières que nous entretenons avec les entreprises locales, nous avons été informés de façon anticipée, par les dirigeants de la société Baudouin, d'une procédure imminente de mise en redressement judiciaire.

Pour mémoire, l'arrivée de cette entreprise sur Cassis est à l'origine de la création d'un Technoparc voué aux technologies marines et de l'achat par la ville des murs occupés précédemment par Diebold.

Au-delà des rencontres régulières pour suivre ce dossier brûlant, le Maire a tenu à organiser une réunion d'information avec l'ensemble du Conseil municipal, le PDG de moteurs Baudouin et le Secrétaire Général du Comité d'Entreprise.

Famer Industries : Un sous-traitant qui se développe

FAMER, spécialiste international d'usinage et d'assemblage de pièces mécaniques complexes pour moteurs marins (blocs, culasses, bielles), a décidé de suivre l'un de ses principaux clients jusqu'à Cassis. Elle a donc loué des ateliers sur le site du Brégadan.

« L'objectif, selon Philippe DESTENBERT, PDG des Moteurs Baudouin, est de se placer sous la protection du tribunal de commerce, la dette senior liée au montage du rachat de la société par AXA étouffant toute capacité de développement technologique et ne permettant pas de pérenniser l'activité, malgré un carnet de commande plein et la confirmation d'un important contrat de maintenance des chars AMX. »

Mr BARUC, Secrétaire Général du Comité d'Entreprise, a confirmé la confiance du personnel dans l'avenir de l'entreprise et sa mobilisation pour que les conditions de sa reprise soient optimales, notamment en matière d'emploi.

Des repreneurs potentiels présentant des garanties de sérieux se sont manifestés, ce qui nous permet d'être raisonnablement confiants dans un dénouement favorable ; la confiance n'excluant toutefois pas la vigilance.

Des conséquences pour la Ville de Cassis ?

Il ne faut pas oublier que nous sommes potentiellement le plus gros créancier de Moteurs Baudouin. En effet, après deux années d'exonération, nous devrions enfin percevoir en 2009 les premiers loyers pour les locaux occupés. Une défaillance aurait des conséquences préjudicia-

bles pour nos finances au regard de la charge d'emprunt engagée pour financer les acquisitions immobilières de la précédente municipalité.

Un autre point à prendre en compte est la situation des sous-traitants touchés par le redressement judiciaire, notamment la société Famer également installée sur le Technoparc du Brégadan et connaissant jusque-là un fort développement générateur d'emplois.

Enfin, les interrogations sur la pérennité des 120 emplois « Baudouin », qu'amène inéluctablement cette situation, doivent nous garder mobilisés, même si l'optimisme reste de mise.

Lors de leurs visites sur le site, Danielle Milon et son adjoint à l'Economie Pascal Chaix, ont constaté que la société Moteurs Baudouin présente des perspectives de développement, à condition d'aménager fortement la dette senior liée au montage financier de son rachat.

Par ailleurs, nos élus participent activement à des réunions de travail régulières avec la Chambre de Commerce et le Député Bernard Deflesselles, pour s'assurer de la bonne évolution du dossier. Aucun effort ne sera épargné pour assurer la pérennité de ces nouveaux emplois cassidains ainsi que de nos investissements immobiliers.

Cargo Bike une nouvelle entreprise cassidaine

Dirigée par Joël TOUVRON, cette nouvelle société va s'installer très prochainement dans les derniers bureaux disponibles sur le site.

ECONOMIE EN BREF

Marchés forains et nocturnes

Le déplacement du marché nocturne et les aménagements horaires des marchés forains depuis cet été ont été plébiscités tant par les Cassidains que par les touristes.

Relance des réunions avec les professionnels

Plusieurs réunions ont permis aux commerçants et artisans du village d'engager un dialogue constructif avec l'équipe municipale. Ces rencontres, en sus de contacts réguliers avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, illustrent d'ors et déjà la volonté d'un travail concerté et efficace entre élus et professionnels dans le but de soutenir et dynamiser l'activité économique sur la commune.

Les appels d'offre communaux

Une première illustration de notre engagement de transparence a été de diffuser largement en accès direct sur le site internet de la ville de Cassis les appels d'offres communaux, ainsi que de les mettre en libre consultation dans le hall de l'Hôtel de Ville afin d'en faciliter l'accès à l'ensemble des acteurs économiques.

Soutien de la ville aux actions de l'association des commerçants

Une initiative des professionnels accompagnée et soutenue par la Mairie a déjà montré l'efficacité de notre volonté de concertation :

- **La Braderie** dans les rues de Cassis les 4 et 5 octobre derniers qui a connu un franc succès.
- **Le Marché de Noël** qui se tiendra du 5 au 14 décembre, ainsi que les animations du 4 décembre au 5 janvier qui nous promettent de joyeux moments à l'approche des fêtes de fin d'année.

Carrière de Marne Enfin propriété de la Ville

Danielle MILON a fini par signer l'achat par la Ville de Cassis des terrains dits de la carrière de Marne et des Landes du Gibal. La peau de l'ours avait été vendue avant que celui-ci n'ait été tué et beaucoup avaient déjà trouvé un usage à un terrain qui n'était pas encore notre propriété.

La SAFER elle-même, mal informée, a tenté de faire valoir son droit de préemption, avant d'y renoncer après que Madame le Maire lui ait fait savoir que ces terrains constituaient un enjeu

pour l'avenir de la commune et étaient impropres à la culture, notamment pour le label AOC du vin de Cassis. En effet ces terrains sont des terres de remblai en provenance de l'extérieur de Cassis.

Le 22 juillet dernier, après quelques semaines de négociations avec la société Lafarge, l'accord a été trouvé pour un montant inférieur à l'estimation des Domaines.

Le Conseil Municipal aura à débattre sur la destination finale de cette acquisition.



OPAH Ensemble, protégeons notre patrimoine

La Ville de Cassis lance, avec ses partenaires de l'ANAH, de l'Etat, du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le secteur du centre ancien de Cassis. Elle a mandaté le bureau d'étude URBANIS pour animer cette opération.



L'OPAH permettra de requalifier dans son ensemble le centre ville de Cassis, par la réhabilitation de son patrimoine bâti et par l'amélioration du confort de ses logements.

Il s'agit d'une action privilégiée de coopération entre les acteurs publics et les acteurs privés (propriétaires), à travers une aide au montage de projets de rénovation et des subventions, permettant

de créer ainsi les conditions favorables à la réalisation de travaux. L'équipe d'URBANIS mènera donc une mission d'assistance auprès des propriétaires, en vue de réhabiliter leur logement et/ou de les mettre sur le marché locatif. L'objectif est de donner aux Cassidains les moyens de faire progresser le niveau de confort et de qualité de leur patrimoine immobilier.

L'OPAH qu'est-ce que c'est ?

Des aides financières et techniques pour vous aider à valoriser votre patrimoine immobilier dans un secteur déterminé de Cassis : le centre ancien.

Pour qui ?

Ce dispositif est destiné aux propriétaires d'appartement(s) ou maison(s) dans le centre de Cassis.

Comment ?

En nous contactant à la permanence OPAH - Rue Adolphe Thiers (ancienne bibliothèque OCB)
Tél. : 04 42 73 64 78
Mail : opah.cassis@urbanis.fr
Horaires permanence :
les vendredis de 9h00 à 18h00.

Combien ?

Le dispositif de l'OPAH peut financer jusqu'à 80 % de vos travaux ! Le montant de la subvention varie selon plusieurs critères que votre conseiller de l'OPAH vous indiquera.

*Ensemble, protégeons notre patrimoine.
Rénover son patrimoine immobilier, c'est lui donner de la valeur.*



Entretien avec Marc de CANEVA, conseiller municipal délégué à l'environnement, sur la qualité des eaux de Cassis

La Ville de Cassis a perdu son Pavillon Bleu en 2008, sur la base des analyses 2007, qu'avez-vous fait pour améliorer les résultats des analyses en 2008 ?

Cette année un nouveau dispositif a été mis en place avec la Société des Eaux de Marseille.

En sus des analyses officielles de la DDASS (deux prélèvements par semaine en saison), nous avons réalisé, avec la SEM, une analyse quotidienne des eaux de baignade.

Ce dispositif permet, grâce à un résultat rapide (trois heures environ à partir du prélèvement), de déterminer s'il y a un risque de pollution de l'eau.

Ce laps de temps très court engendre une possibilité de réactivité maximale en cas de problème.

La mise en place d'un tel dispositif avant notre arrivée aurait peut-être évité la perte du Pavillon Bleu !!!

Nous poursuivons le travail entamé pour garantir la qualité optimale de nos eaux de baignade.

En effet, par anticipation, nous nous préparons à fournir un « profil de vulnérabilité des plages » qui devrait être exigé dans un proche

avenir pour toutes les communes du littoral.

Les résultats des prélèvements effectués tout au long de la saison sur les plages de notre commune ont été très satisfaisants. Vous pouvez les consulter sur le site internet de la ville.

Comment est perçue votre action par les acteurs de l'environnement ?

Une de nos premières actions a été de recréer le contact :

- d'une part avec la DDASS, organisme officiel de contrôle
- et d'autre part avec les associations de défense de l'environnement connues et reconnues, notamment la Surf Rider Fondation.

Cela dans le but de rendre effective la totale transparence qui caractérise aussi notre politique environnementale.

Quid de l'éclairage du Cap Canaille ?

Concrètement le Cap Canaille est moins éclairé (dans le temps et en intensité). L'utilisation d'ampoules au sodium fait suite à notre intervention pour demande de conseil auprès de Natura 2000.

Comme nous nous y étions engagés, nous aidons ainsi à la préservation de la faune nocturne dans cet espace.



Du côté du tri des déchets, quelles nouveautés ?

Comme promis là encore, nous avons travaillé à la mise en place de conteneurs enterrés sur la commune.

La première installation effective devrait se faire sur les quais du port, en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Ces installations présentent de nombreux avantages environnementaux.

La pollution visuelle se trouve très nettement allégée par la disparition pure et simple des poubelles habituelles.

Ils sont de plus conçus pour permettre un tri des déchets répondant aux exigences de recyclage.

Le C.C.A.S. au Cœur de l'action municipale



ACTIONS NOVATRICES

Pôle personnes âgées :

Envoi d'un courrier à 2000 personnes de plus de 60 ans, regroupant des informations diverses les concernant. Ce lien nous a permis d'actualiser le fichier canicule, de recenser plusieurs besoins de télé-assistance, portage de repas à domicile, et en dernier lieu de faire une évaluation de projet d'un véhicule de proximité au service des personnes âgées.

Les bénévoles et les élus, hommes et femmes qui composent le collectif « Bien Vieillir à Cassis » prennent des nouvelles régulièrement des personnes qui en ont fait la demande.

Animations :

- Le « thé dansant » pour la fête des mères a bénéficié d'un excellent accueil auprès des participants. Ce moment festif sera renouvelé.
- Le repas de juillet dans la cour de l'école a été apprécié par les habitués.
- La « ballade d'automne » a innové un déplacement à Aigues Morte en autobus. Le repas sur un bateau et la visite en petit train de la vieille ville ont été un franc succès.
- Le goûter de Noël aura lieu au « Grand Large » avec un spectacle.

Le foyer de l'Age d'Or :

Chaque jour, sauf le dimanche, le repas de midi est préparé sur place par une cuisinière.

- Repas mensuel à thème, l'Italie fut le premier.
- Création de cours de danses de salon payants : deux fois par mois, pour 15 euros, vous pouvez venir

En attendant cette analyse qui mobilisera plusieurs services, nous sommes d'ores et déjà en capacité d'organiser et d'articuler une meilleure coordination, visant à atteindre plus de cohérence et d'efficacité avec les autres délégations : développement économique, sport et loisirs, aménagement et urbanisme, transport, petite enfance.

C'est une volonté politique affirmée par Danielle Milon à plusieurs reprises.

vous initier et danser pendant une heure au foyer de l'âge d'or.

- Réunions régulières avec les associations d'aide à domicile.

Pôle logement :

Rencontres positives avec les bailleurs sociaux, Erilia, Opac Sud, Domicil, Préfecture. Plusieurs demandes de logement abordées en cours d'être solutionnées. Il est convenu que nous travaillerons dans un partenariat de confiance pour les prochaines affectations.

Pôle social renforcé par une conseillère en économie sociale et familiale :

Saisie informatique progressive des dossiers d'environ 800 familles.

Formulaires d'aide juridictionnelle disponibles.

Instruction première demande de R.M.I.

Visites à domicile de l'assistante sociale plus fréquentes.

Visites possibles à domicile par les membres du conseil d'administration pour les demandes d'aides financières.

Pôle emploi renforcé par un personnel qui s'occupe du P.I.J.

Organisation du Forum intercommunal de l'emploi (Cassis, Carnoux, Roquefort la Bédoule) au printemps, avec des thématiques orientations professionnelles et recherches apprentissages en partenariat avec le collège de Cassis.

P.I.J. : point information jeunesse.

Actions avec le collège en cours. Informations diverses à destination des jeunes.

Point informatique emploi avec accès internet.

D'autres projets sur l'ensemble des pôles sont en cours d'élaboration.

Inauguration de l'Espace Jeunes en janvier

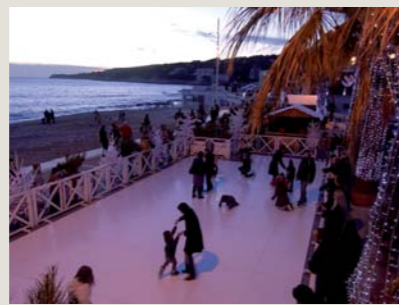
Depuis le 27 octobre, entre 30 et 70 adolescents l'investissent dès qu'il est ouvert, à savoir tous les jours pendant les vacances scolaires et tous les mercredis après-midi en période scolaire.

Cet Espace Jeunes est un dispositif visant à rendre les jeunes acteurs de leur temps libre.

Ils peuvent se rencontrer dans la salle équipée et mise à leur disposition ou bien participer à des activités à l'extérieur, toujours encadrés par des animateurs diplômés. Ils ont entre 12 et 18 ans et sont encouragés à proposer des activités, des aménagements de leur espace, ...Affaire à suivre...



La Ville de Cassis vous invite au ski



En partenariat avec la station de Super Dévoluy, la Mairie de Cassis offre à tous les Cassidens un "forfait journée" de remontées mécaniques gratuit pour l'ouverture des pistes le SAMEDI 20 DECEMBRE.

Pour en bénéficier deux solutions :

- Venir profiter de la patinoire sur l'esplanade Charles de Gaulle (chaque patineur repartira avec son forfait gratuit).

- Se pré-inscrire sur le site www.devluyski.com/cassis

Une agréable façon d'entrer dans l'hiver et de prolonger la magie blanche de notre Marché de Noël.

Associations cassidaines

Le tissu associatif de notre village, solide et actif, ont montré une fois de plus la qualité de son investissement au service des Cassidains lors des manifestations pour le Téléthon et dans l'organisation des animations de « Noël à Cassis ». Nous vous invitons à consulter le programme dont vous êtes tous destinataires et que vous pouvez par ailleurs vous procurer à l'accueil de la Mairie ou à l'Office de Tourisme, afin de répondre à leurs invitations.

Un dossier complet dans notre prochain journal sera consacré aux associations qui participent efficacement à l'enrichissement de la vie de notre village.



Tribune libre

Cassis au Cœur

Dans le cadre du droit de libre expression qui lui est ouvert dans le journal municipal ("au prorata de ses résultats électoraux"), le groupe Cassis au Cœur aurait beaucoup à dire sur la gestion de l'équipe municipale.

Vu l'espace réduit qui nous est alloué ("3360 signes, espaces inclus, sans photo, sans image et sans logo"), vu le bref délai qui nous est imparti, il me semble plus raisonnable, plus convenable et plus digne, en cette fin d'année, d'adresser à tous les Cassidains au nom de notre équipe et en mon nom personnel nos souhaits les plus chaleureux pour un joyeux Noël.

Que ces fêtes de lumière et de paix rassemblent vos familles dans la joie et l'espérance partagée d'une bonne et heureuse année 2009

J P Teisseire

La continuité sans le changement

Une seule voix a départagé Madame MILON et Monsieur TEISSEIRE. Les cassidains attendent avec impatience la décision du Conseil d'Etat. Le nouveau conseil municipal vit au rythme de cette attente. La gestion des affaires courantes prédomine, parsemée de quelques mesures nouvelles dont la vocation est bien trop souvent d'assurer la promotion de Madame MILON et de son équipe dans une stratégie de com tous azimuts. La campagne électorale ne semble pas vouloir cesser. Chacune des deux équipes s'observe selon le fameux principe : y penser toujours, n'en parler jamais, d'où il ressort une nette impression d'immobilisme.

C. Michel

Une nouvelle ligne de bus pour le marché

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, à la demande de la Ville de Cassis, a mis en place une ligne spéciale de la Marcoline pour les mercredis et vendredis matins, jours de marché. Le circuit n°1 dessert la partie Est de Cassis vers le Revestel, la route des Crêtes et les Janots et le circuit n°2 dessert la Presqu'île. A raison de 2 allers et de 2 retours, les Cassidens, qui ne veulent ou ne peuvent utiliser de voiture, devraient trouver leur bonheur. Tarif aller simple : 0,90€ Horaires et itinéraires : voir en Mairie ou sur le site internet www.cassis.fr

Eugène CASELLI à Cassis

Dans un souci de proximité, le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a engagé une série de visites des communes membres de l'institution.

Samedi 18 octobre, Danielle MILON, Maire de Cassis, l'a reçu à l'hôtel de ville, entourés chacun de leurs collaborateurs administratifs. Les principaux dossiers cassidains ont été évoqués et une visite sur le terrain a permis de visualiser les besoins : cheminement piéton de l'avenue de Provence, rond-point au carrefour Peugeot, rénovation de certaines rues du centre ancien, propreté, sécurité, aménagement routier d'accès à Lafarge et à la zone du Brégadan, piscine intercommunale...

« Je souhaite travailler en concertation avec les communes de Marseille Provence Métropole pour les embellir et améliorer le quotidien des habitants », précise Eugène CASELLI. Une première appréciée de Danielle MILON, Vice-Présidente, en charge de la voirie à la CUMPM : « c'est plus facile de défendre les intérêts des Cassidens et nos dossiers en allant directement sur le terrain. Nous avons eu une bonne écoute. Je souhaite que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole porte avec moi ses priorités sur la sécurité, la voirie et le quotidien des habitants ».

Vie de la Mairie

Bienvenue à Marion Feraud !

Cette jeune Cassidène occupe depuis le 1^{er} mai dernier, les fonctions de coordinatrice de l'OPAH au sein du service urbanisme et sous la responsabilité de Paul Gambi, Directeur du Pôle environnement, aménagement et développement durable de la Ville de Cassis.

Bienvenue à Elsa Verdou !

Une autre jeune Cassidène qui depuis mi-novembre a pris ses fonctions dans le service des marchés publics sous la responsabilité de Patricia Wattenberg, Directrice du Service Financier de la ville de Cassis

Bienvenue à Nadia Parodi et jolie route à Mathieu Elouard !

Après six années passées à la tête de la Commande Publique de la Ville de Cassis, le jeune papa Mathieu Elouard a choisi de rejoindre en famille les Hautes Alpes. C'est Nadia Parodi qui lui succèdera.

Vidéosurveillance, c'est parti !

A son arrivée, l'équipe de Danielle MILON a souhaité faire le point sur les dossiers en cours qui engageaient l'avenir de Cassis. Ce fut le cas pour les Brayes, les Mimosas, la Maison des Jeunes et la vidéosurveillance.

Ce dernier projet répond à un besoin de sécurité des habitants et à la nécessité d'endiguer la délinquance sur la voie publique par la prévention et la dissuasion. Ce sont donc 15 caméras qui ont été installées dans des lieux stratégiques du centre de Cassis. Une seconde phase suivra, avec 17 caméras supplémentaires qui seront fixées sur des zones du pourtour du village.

La mise en place de la vidéosurveillance nécessite le travail de 4 agents municipaux (ASVP), afin que soit assurée la surveillance des écrans de contrôle 24h/24h et 7j/7j. Par ailleurs un bureau de

contrôle reçoit toutes les images et les conserve une semaine.

Ce dispositif doit permettre soit d'intervenir en temps réel, soit de recueillir des indices et preuves en cas d'infraction déclarée.

Tout ceci, bien entendu, dans le respect du droit à la protection de la vie privée, grâce à un système de masquage intégré au dispositif. Christian Lion, le premier adjoint en charge de ce dossier, a procédé à de premiers contrôles qualité qui ont d'ores et déjà permis d'apporter des améliorations au système en place. Il reste activement impliqué dans le suivi des opérations, afin d'optimiser l'installation.

A bicyclette !!!

Une piste cyclable sur l'avenue des Albizzi est actuellement à l'étude.

Le sentier de balade promis va voir le jour bientôt, offrant à tous la possibilité de rouler propre et en sécurité au travers de la campagne cassidaine.

De plus, cette piste réservée permettra, sur la ligne droite du plat de la gare, de rétrécir la chaussée et de limiter ainsi la vitesse des véhicules à 70 km/h.



Noël à Cassis

5 décembre 2008 > 4 janvier 2009



Patinoire
Marché de Noël
Expositions & Concours de Crèches
Crèche Vivante



Informations
Office de Tourisme
0892 259 892 / www.ot-cassis.com

